
L'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir : Aperçu de ses fondements et de son application.

Yann Le Bossé

Université Laval

Lorraine Gaudreau

Marcel Arteau

Kathy Deschamps

Anim'Action

Line Vandette

Université Laval

RÉSUMÉ

L'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités constitue une proposition destinée à développer des pratiques sociales plus efficaces. Le présent article dresse tout d'abord un rapide portrait des prémisses qui fondent cette approche et des éléments qui la caractérisent. Dans un deuxième temps, la question des modalités d'application de cette approche est abordée par le biais de la présentation d'une initiative concrète. Les auteurs concluent en présentant quelques implications générales de l'adoption de cette approche sur le plan des modalités d'interventions.

ABSTRACT

An approach focused on the empowerment of people and groups is proposed as the basis for the development of more efficient social practices. This article provides a review of the premises on which this approach is based and the elements that characterize it. Secondly, the application of this approach is examined through the presentation of a concrete example. The authors conclude by drawing several general implications for the adoption of this approach at the level of interventions.

L'approche centrée sur le développement du *pouvoir d'agir* (empowerment)¹ des personnes et des collectivités peut, *a priori*, apparaître un peu périphérique au regard du thème général de ce numéro spécial. En fait, le lecteur constatera rapidement que, par des chemins en apparence détournés, cette proposition pragmatique de la conduite du changement postule l'existence d'une logique de l'action qui n'est cependant pas réductible à la seule recherche d'efficacité (Ardoino, 1994). La présente contribution vise à documenter rapidement l'origine et les fondements de cette approche et à illustrer ses modalités concrètes d'application à l'aide d'une illustration concrète.

*Théories de l'action et pratiques sociales : développer les fondations
d'une pragmatique du changement social.*

À bien des égards, les théories de l'action constituent la pierre angulaire des pragmatiques du changement individuel et social. Comment, en effet, espérer

“ aider ” l'autre sans une compréhension approfondie de son “ rapport à l'action ” (i.e. modalités par lesquelles une personne s'active) et des modalités de changement applicables à son contexte de vie? (Cox, 1991 ; Lenice, 1995 ; Mullender & Ward, 1991). Par ailleurs, le désir d'intégration des théories de l'action aux pratiques professionnalisées du changement social conduit naturellement à poser la question de la finalité de ces pratiques. À partir de quelles prémisses allons-nous apprécier l'efficacité de nos efforts pour aider l'Autre? S'agit-il avant tout de rechercher l'adaptation optimale? S'agit-il plus globalement de maximiser le potentiel d'autonomie des personnes? Où bien s'agit-il plutôt de s'affranchir des contraintes personnelles et structurelles au développement des possibilités d'agir des personnes? Sans être antinomiques (certains pourraient même y voir une forme de progression), ces différentes conceptions de ce qui constitue un “ véritable ” changement influencent directement la définition des critères de succès de telle ou telle pratique. Là où certains apprentissages seront présentés comme des indicateurs incontestables de succès d'un programme, d'autres y verront au mieux une progression partielle et au pire, une forme sophistiquée d'aliénation. Prenons l'exemple d'un programme d'apprentissage des pratiques d'autodéfense pour des femmes vivant dans un quartier dangereux. Pour les concepteurs cognitivo-behavioristes de ce programme, le fait que les femmes se sentent plus en mesure de sortir le soir est considéré comme un franc succès (Ozer & Bandura, 1990) alors que d'autres pourraient souligner que l'absence de toute initiative destinée à améliorer la sécurité dans le quartier maintient la responsabilité du changement sur les seules épaules des femmes.

Dans le contexte des pratiques sociales, les conceptions de l'action qui sont privilégiées se distinguent principalement selon deux grandes conceptions de l'origine et du maintien des problèmes sociaux (Prilleltensky, 1994 ; Robertson & Minkler, 1994). La première définit les problèmes sociaux comme la conséquence des carences individuelles (ex : mode de vie, déficit inné ou acquis) et plus précisément de la fonction adaptative (Feste, 1992 ; Mills, 1992 ; Strong, 1989 ; Spreitzer, 1995 ; Thomas & Velthouse, 1990). Comme le démontre Ninacs (1995), sans nier l'influence potentielle des forces macro-sociales, les tenants de cette perspective n'y voient pas un impact déterminant. Ici, l'action est donc essentiellement envisagée comme un moyen d'améliorer la capacité d'adaptation des individus (Prilleltensky, 1994). Que l'on opte par la suite pour des stratégies de changement cognitives, comportementales ou d'habitudes de vie, l'ajustement du profil individuel à son milieu de vie reste la cible de changement fondamental. La seconde conception définit les problèmes sociaux comme des conséquences directes des forces macro-économiques qui façonnent les conditions de vie de chacun (Breton, 1994 ; Simon, 1994 ; Wallerstein & Berstein, 1994). Dans cette perspective la notion d'action inclut forcément une forme d'affranchissement collectif des conditions de vie dans lesquelles les personnes se trouvent plongées. Le changement individuel n'est considéré que comme un épiphénomène s'il ne s'inscrit pas dans une logique d'action collective destinée à agir sur les causes des problèmes sociaux (Breton, 1994 ; Friedmann, 1992 ; Labonte, 1989). Qu'il soit

question d'une conscientisation globale dans le but de revendiquer une société plus juste ou plus localement de faire pression collectivement pour obtenir plus de ressources, le changement des conditions de vie des individus constitue la cible fondamentale du changement.

L'approche centrée sur le développement du pouvoir possède la particularité d'avoir développé une conception des problèmes sociaux qui puise dans ces deux grands courants. Fondamentalement, la finalité de l'approche centrée sur le pouvoir d'agir repose sur ce que l'on pourrait désigner comme un "renouvellement du rapport à l'action" tant sur le plan individuel (McWhirter, 1994 ; Servian, 1996) que collectif (Fisher, 1995 ; Mullender & Ward, 1991). À ce titre, la définition la plus succincte de la notion d'empowerment (que traduit l'expression "pouvoir d'agir") consiste à définir ce phénomène comme "le fait d'exercer un plus grand contrôle sur les choses importantes pour soi" (Rappaport, 1984). Par conséquent, les personnes dont le pouvoir d'agir est amoindri, se trouvent objectivement et subjectivement placées devant un constat d'impuissance face à ce qui est important pour elles. Or, en accord partiel avec Seligman (Abramson & Seligman, 1980), on peut considérer que cette impuissance constitue un obstacle existentiel fondamental en ce que la personne peut progressivement perdre foi en sa capacité à "agir sur le monde". Précisons toutefois, que l'accord avec le concept *d'impuissance apprise* (learning powerlessness) telle que proposée par Seligman reste partiel car du point de vue d'une approche centrée sur le pouvoir d'agir, on ne peut circonscrire la notion d'impuissance à une question de perception subjective. En effet, il n'est pas rare que les situations dans lesquelles les personnes sont plongées comportent des caractéristiques concrètement incapacitantes (ex: isolement géographique, crise socio-économique, etc.).

Comme l'a démontré clairement Castel (1994), le fait de perdre confiance en sa capacité à "agir sur le monde" conduit souvent des stratégies cohérentes de retrait social de la part des personnes marginalisées. Face à cette réduction de la sphère de vie et d'action, l'approche présentée ici propose une stratégie de renouvellement progressif de l'expérience de succès de l'action. L'action est donc ici comprise comme un vecteur développemental nécessaire à l'épanouissement de l'élan créateur de tout être humain (Arendt, 1994). Avant d'être "expérience social" comme le suggère Dubet (1994), l'action apparaît ici comme une nécessité existentielle au sens où l'entend Anna Arendt (i.e. une caractéristique fondamentale de la condition humaine).

Par ailleurs, le substrat développemental du rapport à l'action s'incarne également dans une verticalité temporelle (le fameux "ici et maintenant") qui conduit à poser de manière centrale la question de l'efficacité de l'action ponctuelle dans un contexte donné. En d'autres termes, si on peut considérer que du point de vue de l'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir l'analyse des conditions d'efficacité de l'action ne peut éluder la question de sa fonction existentielle, elle est également fondée à identifier les mécanismes psychologiques et sociaux qui conditionnent un tel succès. Pour cette raison, on peut dire que cette approche reconnaît la nécessité d'aborder simultanément les dimensions de

« praxis », et de « poïétique » de l'action telles qu'Ardoino (1994) les définit. Le développement d'un réel pouvoir d'agir reposant en effet de manière concomitante sur l'efficacité technique de l'action entreprise et sur la capacité de la personne de s'appuyer sur ce succès pour renouveler son désir d'agir dans le monde tout en renouant avec sa condition humaine fondamentale.

L'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir : les origines

Dans la langue anglaise, le mot "empowerment" est un terme commun qui peut être employé dans de multiples contextes pour signifier un gain de pouvoir. La présence du préfixe "em" exprime le mouvement d'accession au pouvoir, alors que le suffixe "ment" suggère la présence d'une forme ou une autre de manifestation de ce pouvoir. Dans le contexte plus précis de l'étude des pratiques sociales, ce terme tend généralement à désigner une démarche d'affranchissement personnelle ou collective (Lee, 1994 ; McWhirter, 1998 ; Roberston & Minkler, 1994 ; Simons, 1995). Cette idée d'affranchissement par l'acquisition d'un plus grand pouvoir d'agir a principalement pris naissance dans les mouvements populaires américains du début du siècle (i.e le mouvement des suffragettes) et ceux des années soixante (i.e. le mouvement des droits civiques de Martin Luther King) (Lee, 1994). Le caractère très évocateur de l'expression "empowerment" associé à l'étendue de ses définitions potentielles, a largement contribué à étendre son usage au sein des groupes d'acteurs (groupes de défense de droits, travailleurs sociaux, etc.) engagés quotidiennement dans la lutte contre les iniquités sociales (Solomon, 1976 ;1987). Le développement du pouvoir d'agir a progressivement acquis le statut de phénomène d'intérêt lorsque chercheurs et praticiens sont parvenus à le relier à certaines manifestations tangibles (Barr et al.,1984 ; Bennett et al., 1966 ; Kieffer, 1984 ; Maton & Rappaport, 1984 ; Swift, 1984 ; Wallerstein, & Bernstein, 1988). Pour l'essentiel, ces manifestations s'articulent autour d'un phénomène précis : des personnes marquées durablement par une accumulation d'échecs et de difficultés d'intégration socio-économique parviennent progressivement à s'affranchir de leur condition et à développer de manière consistante une attitude proactive face aux obstacles qu'ils rencontrent. (Berstein et al., 1994 ; Labonte, 1989 ; Lord & Dufort, 1996 ; Perkins, 1995 ; Renaud, 1995 ; Robertson & Minkler, 1994 ; Wallerstein, 1992 ; Zimmerman & Perkins, 1995).

Dans le contexte de déclin de l'État-Providence qui a marqué les années '80 un tel phénomène a rapidement attiré l'attention d'un grand nombre d'acteurs sociaux décidés à poursuivre leurs efforts de changements malgré la rareté croissante des ressources disponibles. (Doucet & Favreau, 1991 ; Perkins, 1995). Au fil des années, la progression des connaissances relatives au développement du pouvoir d'agir a pris deux grandes directions. La première, et la moins fréquentée, concerne l'approfondissement de l'étude de ce phénomène par l'intermédiaire d'études empiriques descriptives à la recherche d'indicateurs précis et mesurables (voir Zimmerman, 1995, 2000 pour une synthèse de ces travaux). La

seconde, et de loin la plus populaire, réfère à la conduite de recherches-interventions destinées à développer des pratiques professionnelles susceptibles de favoriser l'émergence de cette modalité d'affranchissement (voir notamment Berstein et al., 1994 ; Dunst, 1996 pour un bon aperçu de ces travaux). L'état actuel des connaissances permet donc avant tout de témoigner d'une possibilité concrète d'affranchissement personnel et collectif de conditions de vie délétères au moyen d'initiatives qui reposent sur une logique d'intervention similaire (Hildebrant, 1996 ; Servian, 1996).

Les caractéristiques de l'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir

La littérature sur le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités se caractérise par une grande hétérogénéité. Ceci, tant du point de vue des cadres de références retenus que des modèles d'action qui en découlent. Nos premiers travaux (Le Bossé & Lavallée, 1993 ; Le Bossé, 1996) ont donc consisté à dégager un certain nombre de caractéristiques communes à l'ensemble des travaux qui se réclament de cette perspective.

S'affranchir des obstacles individuels et structurels qui confinent à l'impuissance. Que l'on s'intéresse aux parents d'élèves (Gruber & Trickett, 1987), à ceux d'enfants handicapés (Dempsey, 1995), aux personnes sans abris (Banyard & Graham-Bermann, 1995) ou plus généralement aux populations opprimées (Breton, 1994 ; Lee, 1994), le propos des tenants de l'approche d'empowerment consiste toujours à augmenter la capacité des personnes, individuellement ou collectivement, à influencer leur réalité dans le sens de leurs aspirations. Seule change l'unité d'analyse retenue (personne, petits groupes, entreprises, collectivités locales, régionales ou nationales) et les modalités privilégiées (changement personnel, changement structurel).

Dépasser le clivage individu/société. Une telle finalité transcende les oppositions idéologiques parce qu'elle *force* à prendre simultanément en considération l'influence des forces sociales et des caractéristiques individuelles dans l'analyse de toute réalité sociale (Newbrough, 1992 ; Renaud, 1995). En effet, l'exercice effectif d'un pouvoir d'action dépend à la fois des opportunités offertes par l'environnement (les ressources, mais aussi le cadre législatif et le contexte politique) et des capacités des personnes à exercer ce pouvoir (les compétences mais aussi, le désir d'agir, la perception des opportunités d'action, la capacité de projection, etc.) (Renaud, 1995). On peut donc avancer qu'il n'y a pas de démarche d'empowerment envisageable sans la possibilité d'influencer la disponibilité et l'accessibilité des ressources du milieu et sans la volonté et la capacité des personnes à prendre leur destinée en main. Par voie de conséquence, l'adoption d'une telle perspective force également l'abandon d'une conception strictement structurelle ou individuelle du changement social (Bernstein et al., 1994). De la même manière, puisque le changement porte à la fois sur les conditions environnementales et les caractéristiques individuelles, il est nécessaire d'adopter une unité d'analyse qui tient compte de la personne dans son environnement (Newbrough, 1992) ou pour être encore plus concret de l'acteur dans son contexte.

Négocier la définition des problèmes et des solutions. L'exercice du pouvoir d'influencer le cours des événements implique que l'on puisse déterminer la direction du changement que l'on cherche à provoquer. Dans le contexte des pratiques sociales cela signifie que les personnes concernées doivent être au cœur de la définition du changement anticipé. Un grand nombre des définitions de l'empowerment, actuellement disponibles dans la littérature, illustrent ce principe de base². Pour l'essentiel, on y décrit l'empowerment comme *un pouvoir d'action sur des réalités déterminées par les protagonistes de cette action*. Concrètement, cette condition entraîne la négociation des objets et des cibles de l'intervention avec les personnes concernées (Berstein et al., 1994 ; Lord & Dufort, 1996 ; Wallerstein, 1992). Bien sûr de nombreuses différences existent dans la façon de définir l'étendue et la forme de cette négociation (Argyris, 1998 ; Berkowitz, 1990 ; Ninacs, 1995). Les variations dans ce domaine vont de la simple activité de représentation sans pouvoir d'influence réel jusqu'à l'exercice d'une expertise sur toutes les dimensions de la réalité à l'étude. (Brown, 1994 ; Ninacs, 1995 ; O'Neil, 1992 ; Plough & Olafson, 1994 ; Robertson & Minkler, 1994). Mais plus que la capacité d'influencer le cours d'une réalité personnelle ou collective (qui n'est pas une notion propre au concept d'empowerment), c'est l'idée de définition de la cible et des modalités du changement par les personnes concernées qui particularise l'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir.

Élargir la conscience des déterminants de l'action et/ou du statut quo. L'enjeu du développement du pouvoir d'agir ne se résume pas simplement au fait "d'être actif". L'action est ici un outil d'acquisition de pouvoir qui ne conserve sa pertinence que dans la mesure où elle s'inscrit dans une logique d'influence personnelle ou collective sur son environnement. Ce faisant, son potentiel d'affranchissement dépend de l'analyse des conditions qui prédominent dans cet environnement et des conséquences réelles ou anticipées de l'action planifiée. Il s'agit donc d'une *action conscientisante* au sens où l'entend Freire (1977). Elle suppose une compréhension de l'interdépendance des sources structurelles et individuelles du changement (Breton, 1994 ; Robertson & Minkler, 1994 ; Wallerstein & Sanchez-Merki, 1994). Toutefois, les auteurs ne s'entendent pas sur le "degré" de prise de conscience nécessaire. Les différences, à ce niveau, peuvent s'articuler autour de la proposition de Ninacs (1995). Cet auteur fait reposer la notion de prise de conscience sur un continuum qui va du développement de la conscience collective (le problème n'est pas unique à la personne qui le vit), à la conscience sociale (lien entre les fondements structurels et individuels du problème) et à la conscience politique (nécessité de contribuer au changement social). Alors que les deux premiers niveaux sont clairement repris par un grand nombre d'auteurs indépendamment de leur perspective et unité d'analyse, le dernier fait moins l'unanimité. Pour les uns, il s'agit de la finalité intrinsèque de l'empowerment alors que pour les autres, le changement social est un objectif qui dépasse le processus d'empowerment lui-même. Il reste que la dimension de conscientisation est présente dans la grande majorité des écrits et des pratiques qui se réclament de cette perspective.

Puisque cette approche se caractérise en partie par ses préoccupations pragmatiques, il est pertinent d'en illustrer concrètement les modalités pratiques d'application. Nous présentons ci-dessous une initiative dont la démarche s'appuie explicitement sur l'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités.

Les modalités d'application d'une démarche centrée sur le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités une illustration concrète

Parmi les illustrations disponibles dans la littérature, l'exemple présenté ci-dessous offre l'avantage de reposer sur une intégration poussée du cadre conceptuel et du cadre d'intervention. En effet, les concepteurs de ce programme ont consacré le temps et les efforts nécessaires pour ne pas cantonner leur cadre de référence théorique au statut de " source d'inspiration générale ". Tous les efforts ont été faits pour qu'il y ait une correspondance concrète entre les choix conceptuels et les pratiques développées dans le cadre du programme. De la même manière, l'ensemble des partenaires ont régulièrement fait l'exercice d'analyser les pratiques concrètes à la lumière du cadre de référence retenu. En d'autres termes, les acteurs impliqués dans la conception, la mise en place et l'accompagnement de ce programme se sont donnés pour mission de " faire ce qu'on dit et dire ce qu'on fait ". En ce sens, cette initiative permet de dépasser les limites inhérentes aux témoignages essentiellement impressionnistes qui ont marqué la première phase d'émergence de l'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités.

Le Centre de Ressources en création d'entreprises collectives : une initiative émergente issue de la concertation des partenaires du milieu

Le programme d'insertion par la création d'entreprises collectives intitulé " Centre de Ressources " est né au cours de l'automne 1998 à la suite d'une demande simultanée des résidents des quartiers centraux de Québec (Comeau & Gaudreau, 2000) et d'une requête d'un organisme de développement économique (CRÉEQ). L'objectif initial était de répondre à un besoin de formation, d'accompagnement et de suivi exprimé par des personnes en retrait socioéconomique, porteuses de projets d'entreprises collectives. Très rapidement, un consensus s'est formé autour de différents partenaires locaux, sur la pertinence de développer ce type de ressources. Conduite par une équipe de consultants locaux spécialisés dans le développement social et économique de ces quartiers, une table de concertation, incluant un grand nombre de partenaires potentiellement concernés, s'est mise rapidement en place et a donné naissance au Centre de Ressources. Composée de partenaires provenant des secteurs de la coopération, du développement local, de l'éducation, de l'emploi et du milieu universitaire, cette table de concertation s'est également entendue sur la nécessité d'adopter une démarche centrée sur le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités (Zimmernan & Perkins, 1995). Cette conception de l'intervention a notamment conduit à privilégier les démarches de changement qui placent le point de vue des

personnes concernées au cœur de la définition des problèmes et des solutions tout en contribuant à modifier durablement la disponibilité des ressources nécessaires à l'atteinte des objectifs visés par les participantes/participants (Le Bossé, 2000 ; Le Bossé & Dufort, 2001).

Fort de cette orientation générale, une expérience pilote a été conduite de janvier à juin 1999. Par la suite, l'organisme " Centre de Ressources " a été officiellement créé par l'ensemble des partenaires qui se sont aussi engagés au sein de son conseil d'administration ou encore de son " comité aviseur " ayant comme objectif d'accompagner le développement du Centre de Ressources au niveau de la mise au point du modèle de pratique, des composantes de l'intervention et de ses modalités d'évaluation. Autour de ce comité aviseur, *bailleurs de fonds* (Ministère Emploi Québec, Centre local d'emploi de Limoilou, Commission Scolaire de la Capitale), *concepteurs* (Coopérative de travail, Animation), partenaires (Centre de formation et de création d'entreprises, CRÉEQ, Centre Local de Développement (CLD) Québec-Vanier, Cercles d'Emprunts , Fonds d'emprunts économiques communautaires, Caisse Desjardins d'économie des travailleuses et travailleurs), *chercheur* (Yann Le Bossé et Line Vandette de l'Université Laval), *intervenantes/intervenants* et *participantes/participants* au Centre de Ressources, s'est progressivement développé un cadre d'action et de référence commun. Ainsi, les partenaires se sont entendus pour doter le Centre de Ressources des objectifs suivants :

1. Accompagner les personnes vivant en situation de retrait socio-économique et ayant le désir de retrouver une participation socioéconomique autonome via un projet d'entreprise collective ;
2. Faciliter l'accès aux ressources du milieu aux personnes accompagnées pouvant ainsi les aider à atteindre leur objectif ;
3. Coordonner les interventions des différents partenaires auprès des participantes/participants ;
4. Mettre en place et gérer un incubateur d'entreprises collectives permettant de faciliter le démarrage des activités économiques des personnes et des groupes accompagnés en leur offrant des espaces de travail et des services spécialisés ;
5. Offrir aux personnes accompagnées l'opportunité de participer concrètement à la gestion d'une entreprise collective en encourageant leur implication dans la gestion du Centre de Ressources (conseil d'administration et comité aviseur) ; et :
6. Contribuer au développement des connaissances en documentant et en évaluant rigoureusement les processus et les impacts de cette initiative.

Une orientation clairement fondée sur une démarche d'affranchissement des personnes. La mission du Centre de Ressources est " de combattre l'exclusion en accompagnant professionnellement des personnes non reconnues sur le plan socioéconomique (. . .) ayant le désir de retrouver une forme de participation socioéconomique via la réalisation d'un projet d'entreprise collective "

(Anim'Action, 1999). Le cheminement des participants est conçu comme circulaire, c'est-à-dire qu'il peut nécessiter des retours en arrière, sans que cela soit perçu comme une régression ou un échec de la démarche. Le profil individuel a comme objectif de permettre à l'individu de se situer dans son cheminement personnel en identifiant ses forces et ses limites.

Une intervention qui s'adresse autant aux dimensions personnelles (défis de connaissances et de compétences à relever) que structurelles (création, insertion et maintien d'une entreprise dans le milieu) du changement visé par les personnes. L'accompagnement des personnes est structurée autour de trois (3) axes d'intervention : la personne, l'équipe de projet et le projet d'entreprise. Pour ces (3) trois axes, le Centre de Ressources propose des *interventions éducatives* (développement de connaissances générales et de compétences : axes "personne", et "équipe de projet" et de connaissances techniques spécifiques : axe "projet d'entreprises") ; de *l'accompagnement individualisé* (axe "personne") et *de groupe* (axe "équipe de projet") ; une disponibilité des *services de base collectifs* (initiation et utilisation des outils informatiques et bureautiques, axes : "personne", "équipes de projet" et "projets d'entreprises") ; la disponibilité *d'un fond d'aide pédagogique* destiné à contribuer au financement d'un prototype de produit ou de service (axes "équipes de projet" et "projet") ; un *service de soutien et maintien en emploi* (axe "projet"), conçu pour accompagner les premiers mois suivant la création de l'entreprise ; et enfin *des opportunités de participation à la vie associative* (axe "personne") du Centre de Ressources.

Une approche qui permet de négocier la définition des problèmes et des solutions. Soucieuse de respecter le contexte particulier de la personne ainsi que son cheminement personnel, un effort de tous les instants est fourni pour adapter le régime pédagogique à la réalité vécue par les personnes. Cet effort s'incarne notamment en donnant le droit de parole aux participantes et participants sur les décisions les concernant et en les encourageant à participer à la gestion et à la propriété de l'organisme. Les personnes accompagnées utilisatrices ont le statut de membres. Le Centre de Ressources accompagne les personnes à partir du projet qu'elles portent, de ce qu'elles veulent réaliser. C'est par l'intermédiaire d'une négociation continue entre les attentes des participantes/participants, des intervenantes/intervenants et des responsables du Centre de Ressources que sont déterminés le chemin à parcourir, les apprentissages à réaliser, les compétences à acquérir, etc.

Une démarche qui favorise, l'élargissement de la conscience des déterminants de l'action et/ou du statut quo. L'entrepreneuriat collectif, par le biais de l'économie sociale et solidaire, constitue une alternative économique dont il convient de cerner l'histoire et les enjeux afin de s'y insérer adéquatement avec un regard critique. Le développement de ce regard critique passe notamment par une prise en compte plus élargie des déterminants (individuels et structurels) d'une démarche d'affranchissement socio-économique. De plus, la question des alternatives économiques appelle à une réflexion éthique sur les biens produits et les services offerts par les projets accompagnés. Il peut arriver que ces réflexions éthiques entrent "en conflit" avec la culture des personnes en démarche. Il ne s'agit pas

alors d'évacuer ces débats mais bien de les conduire dans un esprit de dialogue constructif. À cette occasion, on peut notamment aborder les questions du fonctionnement démocratique dans une entreprise collective, des processus de prise de décision, des modalités de développement d'un consensus, etc. ou encore l'articulation de la mission de l'entreprise collective avec le développement économique local.

Les défis d'une intervention centrée sur le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités : Ni policier, ni sauveur

L'adoption d'une telle approche pose clairement d'importants défis du point de vue de l'intervention (Breton, 1994 ; Le Bossé, 2000). La mise en pratique de cette conception de l'intervention nécessite tout d'abord de s'éloigner d'une conception strictement prescriptive des modalités de pratiques qui poursuit principalement des finalités de contrôle social (Dunst, 1996 ; Gutiérrez, De Lois, & GlenMaye, 1995) sans pour autant verser dans les excès néfastes des velléités caritatives qui ont souvent pour effet de déposséder la personne de tout pouvoir d'initiative (Mc Whirter, 1998 ; Prilleltensky, 1994 ; Weick, 1983). Ni "policier", ni "sauveur", l'intervenante ou l'intervenant centré-e sur le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités doit enraciner son identité professionnelle sur sa capacité à faciliter les conditions d'émergence du changement, que celles-ci soient de nature individuelle ou structurelle. Pour y parvenir, il lui faut tout d'abord "renégocier" son rapport au changement en acceptant à l'avance qu'il ne pourra le conduire indépendamment des personnes qu'il accompagne et des contextes dans lesquels elles évoluent. Renonçant aux chimères d'un changement imposé (ex : l'agent d'aide sociale qui détermine unilatéralement les "besoins" d'insertion des bénéficiaires qu'il rencontre) ou à l'assumer de manière exclusive (ex : l'agent de probation qui se démène pour éviter à un ex-détenu de succomber à la tentation de la récidive), c'est dans sa capacité à accompagner les changements conduits par les personnes concernées que l'intervenante ou l'intervenant qui adopte cette approche trouvera son sentiment d'efficacité et de compétence (Wallerstein & Berstein, 1988). En un sens on peut dire que l'intervenant qui adopte cette approche se donne avant tout pour mission d'élargir le "monde des possibles". Il est un peu comme un passeur, aidant ceux qu'il accompagne à traverser certains passages difficiles sans pour autant leur dicter la manière de conduire le reste de leur vie.

CONCLUSION

Comme on le voit, l'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir se concrétise par une démarche de changement centrée sur l'élimination progressive des obstacles individuels et collectifs qui se dressent devant la personne qui désire s'affranchir de sa situation. Elle se caractérise aussi par la place centrale qui est accordée à l'acteur le plus "concerné" par cette intervention. Bien entendu, une telle orientation n'est possible que si les enjeux des autres acteurs impliqués

(législateurs, bailleurs de fonds, planificateurs, intervenants, etc.) dans l'implantation et le maintien de l'initiative sont pris en considération et font l'objet d'une négociation explicite. En ce sens, une telle forme de pratique repose sur la concertation active des partenaires et sur la mise en évidence de l'intérêt commun et des enjeux spécifiques. Parce qu'elle cible simultanément les conditions individuelles et structurelles de la réalisation du changement visé, l'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités constitue une double opportunité de changement. Sur le plan strictement individuel elle œuvre à l'affranchissement des obstacles personnels au renouvellement de la capacité à agir dans le monde. Sur le plan collectif, elle permet d'agir concrètement et durablement sur le mode d'organisation et de distribution des ressources et donc à l'avènement d'une société plus juste. D'une certaine manière, on peut dire qu'elle travaille à "changer le monde au quotidien".

Notes

¹ Malgré la présence de nombreuses autres traductions possibles du terme "empowerment" (appropriation, pouvoir, empouvoirement, etc.) nous avons choisi d'utiliser l'expression "pouvoir d'agir" qui, sans prétendre recouvrir l'ensemble des nombreuses réalités associées à la notion d'empowerment, permet de spécifier l'objet de notre étude (le passage à l'action) ainsi que sa nature fondamentale (le pouvoir).

² Voir Le Bossé & Lavallée, 1993 pour une recension en psychologie communautaire, Ninacs, 1995 pour le domaine du service social ; Argyris, 1998 pour le domaine du management.

Références

- Abramson, L. Y., Garber, J., & Seligman, M. E. P. (1980). Learned helplessness in humans: An attributional analysis. Dans J. Garber & M. E. P. Seligman (Eds.), *Human helplessness: Theory and application*. New York: Academic Press.
- Anim'Action. (1999). *Plan d'affaires du Centre de Ressources en création d'entreprises collectives*. Document inédit.
- Ardoino, J. (1994). Praxéologie et poïétique. Recherche scientifique en praxéologie dans le champ des pratiques éducatives. *Actes du Congrès A.F.I.R.S.E.-A.I.P.E.L.F., Tome 2 : 'Communications'*. Département des sciences de l'éducation de l'Université de Provence, Aix-Marseille I.
- Arendt, A. (1994). *Conditions de l'homme moderne*. Collection Agora, Calman-Lévy. Paris.
- Argyris, C. (1998, May/June). Empowerment: The emperor's new clothes. *Harvard Business Review*, 98-105.
- Banyard, V. L., & Graham-Bermann, S. A. (1995). Building on empowerment policy paradigm: Self-reported strengths of loneless mothers. *American Journal of Orthopsychiatry*, 65 (4), 479-491.
- Barr, D., Cochran, M., Riley, D., & Whitham, M. (1984). Family empowerment: An interview. *Human Ecology Forum*, 14 (1), 4-35.
- Bennett, C. C., Anderson, L. S., Cooper, S., Hassol, L., Klein, D. C., & Rosenblum, G. (Eds.). (1966). *Community psychology: A report of the Boston conference on the education of psychologists for community mental health*. Boston: Boston University Press.
- Berkowitz, B. (1990). Who is being empowered? *The Community Psychologist*, 23(3), 10-13.
- Bernstein, E., Wallerstein, N., Braithwaite, I., Gutierrez, L., Labonté, R., & Zimmerman, M. A. (1994). Empowerment forum: A dialogue between guest editorial board members. *Health Education Quarterly*, 2(3), 281-294.

- Breton, M. (1994). On the meaning of empowerment and empowerment-oriented social work. *Social Work with Groups*, 17(3), 23-37.
- Brown, I. (1994). Community and participation for general practice: perception of general practitioners and community nurses. *Social and Science Medecine*, 39(3), 335-344.
- Castel, R. (1994). La dynamique des processus de marginalisation : De la vulnérabilité à la désaffiliation. *Cahiers de recherche sociologique*, 22, 11-27.
- Comeau, Y., & Gaudreau, L. (2000). *La mobilisation des personnes sans emploi : rapport d'une enquête consciencieuse à Québec*. Ste-Foy, Québec : École de service social, Faculté des sciences sociales, Université Laval.
- Cox, E. O. (1991). The critical role of social action in empowerment oriented groups. *Social Work with Groups*, 14(3-4), 77-90.
- Dempsey, I. (1995). The enabling practices scale: The development of an assessment instrument for disability services. *Australia and New Zealand Journal of Developmental Disabilities*, 20(1), 67-73.
- Doucet, L., & Favreau, L. (1991). *Théories et pratiques en organisation communautaire*. Québec : Presses de L'Université du Québec.
- Dubet, F. (1994). *Sociologie de l'expérience*. Paris. Édition du Seuil.
- Dunst, C. J. (1996). *Empowerment and effective helping practices*. Paper based on presentation made at the Conference on Empowerment and Enablement, Quebec City.
- Feste, C. (1992). A practical look at patient empowerment. *Diabetes Care*, 15(7), 922-925.
- Fisher, R. (1995). Social action community organization: Proliferation, persistence, roots, and prospects. Dans J. Rothman, J. L. Erlich & J. E. Tropman (Eds.), *Strategies of community intervention* (pp.327-338). Itasca, IL: F.E. Peacock Publishers, Inc.
- Freire, P. (1977). *Pédagogie des opprimés* Paris : Petite Collection Maspéro.
- Friedmann, J. (1992). Alternative development: Its origins and moral justification. Dans J. Friedmann (Ed.), *Empowerment: The politics of alternative development* (pp. 1-13). Cambridge: Blackwell Publishers.
- Gutiérrez, L. M., De Lois, K. A., & GlenMaye, L. (1995). Understanding empowerment practice: Building on practitioner-based knowledge. *The Journal of Contemporary Human Services*, 76(9), 534-542.
- Gruber, J., & Trickett, E. J. (1987). Can we empower others? The paradox of empowerment in an alternative public high school. *American Journal of Community Psychology*, 15(3), 353-372.
- Hildebrant, E. (1996). Building community health care: A model and example from South Africa. *IMAGE*, 2 (28), 155-159.
- Kieffer, C. H. (1984). Citizen empowerment: A developmental perspective. *Prevention in Human Services*, 3 (2-3), 9-36.
- Labonte, R. (1989). Community empowerment: The need for political analysis. *Canadian Journal of Public Health*, 80 (2),87-91.
- Le Bossé, Y. (1996). Empowerment et pratiques sociales: Illustration du potentiel d'une utopie prise au sérieux. *Nouvelles pratiques sociales*, 1 (9), 127-145.
- Le Bossé, Y. (2000, oct.). *Ni policier, ni sauveur, quel est le pouvoir d'agir de l'intervenant social ?* Conférence présentée au congrès conjoint centres jeunesse/CLSC intitulé "L'action conjointe auprès des enfants et des ados : Venez-voir comment ça grandit". Québec.
- Le Bossé, Y. & Dufort, F. (2001), Le cadre paradigmatique de la psychologie communautaire : vers une épistémologie du changement social. Dans F. Dufort et J. Guay, (Eds.), *Agir au coeur des communautés : le psychologue communautaire au coeur du changement social*, (pp. 38-91). Sainte-Foy, Québec : Presses de l'Université Laval.
- Le Bossé, Y., & Lavallée, M. (1993, juin). The phenomenon of empowerment: Evaluation of its psychological, environmental and developmental impact on one's life experience and participation. Dans F. Balcazar (Chair), *International symposium*. Symposium présenté dans le cadre de la 4ième biennale de recherche/action en psychologie communautaire, Williamsburg, Virginie.

- Lee, J. A. (1994). *The empowerment approach to social work practice*. New York: Columbia University Press.
- Lenice, G. (1995). Choix des mots, choix d'action. Dans C. Passal & J. Jamet (Eds.), *L'insertion en question?* Paris: L'Harmattan.
- Lord, J., & Dufort, F. (1996). Le pouvoir, l'oppression et la santé mentale. *Canadian Journal of Community Mental Health/ Revue Canadienne de Santé Mentale Communautaire*, 15(2), 17-20.
- Maton, K. I., & Rappaport, J. (1984). Empowerment in a religious setting: A multivariate investigation. *Prevention in Human Services*, 3(2-3), 37-72.
- McWhirter, E. H. (1994). *Counseling for empowerment*. Alexandria, VA: American Counseling Association.
- McWhirter, E. H. (1998). An empowerment model of counsellor education. *Canadian Journal of Counselling/Revue Canadienne de counseling*, 32 (1), 12-26.
- Mills, D. Q. (1992). The truth about empowerment. *Training & Development*, 46 (8), 31-32.
- Mullender, A., & Ward, D. (1991). Empowerment through social action group work: The self-directed approach. *Social Action in Group Work*, 125-139.
- Newbrough, J. R. (1992). Community psychology in the postmodern world. *Journal of Community Psychology*, 20 (1), 10-25.
- Ninacs, B. (1995). Empowerment et service social: approches et enjeux. *Service social*, 44 (1), 69-93.
- O'Neil, M. (1992). Community participation in Quebec's health system: A strategy to curtail community empowerment. *International Journal of Health Services*, 22, 287-301.
- Ozer, M. E., & Bandura, A. (1990). Mechanisms governing empowerment effect: A self-efficacy analysis. *Journal of Personality and Social Psychology*, 58(3), 472-486.
- Perkins, D. D. (1995). Speaking truth to power: empowerment ideology as social intervention and policy. *American Journal of Community Psychology*, 23(5), 765-794.
- Plough, A., & Olafson, F. (1994). Implementing the Boston healthy start initiative: A case study of community empowerment and public health. *Health Education Quarterly*, 21(2), 221-234.
- Prilleltensky, I. (1994). Empowerment in mainstream psychology: Legitimacy, obstacles and possibilities. *Canadian Psychology/Psychologie Canadienne*, 35(4), 358-376.
- Rappaport, J. (1984). Studies in empowerment: Introduction to the issue. *Prevention in Human Services*, 3(2-3), 1-7.
- Renaud, M. (1995, novembre). *Le terme "empowerment" est-il un concept creux ?* Communication présentée dans le cadre du congrès portant sur le thème "Les centres communautaires de santé : au centre des réformes des systèmes de santé". Montréal, Québec.
- Robertson, A., & Minkler, B. (1994). New health promotion movement: A critical examination. *Health Education Quarterly*, 21(3), 295-312.
- Servian, R. (1996). *Theorising empowerment: Individual power and community care*. Bristol, UK: The Policy Press.
- Simon, B. L. (1994). *The empowerment tradition in american social work: A history*. New York: Columbia University Press.
- Simons, R. (1995, March/April). Control in the age of empowerment. *Harvard Business Review*, 80-88.
- Solomon, B. B. (1976). *Black empowerment: Social work in oppressed communities*. New York: Columbia University Press.
- Solomon, B. B. (1987). Empowerment: social work in oppressed communities. *Journal of Social Work Practice*, 2 (4), 79-91.
- Spreitzer, G. M. (1995). An empirical-test of a comprehensive model of international empowerment in the workplace. *American Journal of Community Psychology*, 23 (5), 601-629.
- Strong, C. J. (1989). *A conceptual look at empowerment*. Calgary, Alberta: The Vocal and Rehabilitation Research Institute.

- Swift, C. (1984). Foreword empowerment: An antidote for folly. *Prevention in Human Services*, 3(2-3), 11-15.
- Thomas, K. W., & Velthouse, B. A. (1990). Cognitive elements of empowerment: An integrative model of intrinsic task motivation. *Academy of Management Review*, 15 (4), 666-681.
- Wallerstein, N., & Bernstein, E. (1994). Introduction to community empowerment, participatory education, and health. *Health Education Quarterly*, 21(2), 141-148.
- Wallerstein, N., & Sanchez-Merki, V. (1994). Freirian-praxis in health education: Research results from an adolescent prevention program. *Health Education Research*, 9 (1), 105-118.
- Wallerstein, N., & Bernstein, E. (1988). Empowerment education: Freire's ideas adapted to health education. *Health Education Quarterly*, 15 (4), 379-394.
- Wallerstein, N. (1992). Powerlessness, Empowerment and Health: Implications for Health Promotion Programs. *American Journal of Health Promotion*, 6(3), 197-205.
- Weick, A. (1983). Issues in overturning a medical model of social work practice. *Social Work*, 28 (6), 467-471.
- Zimmerman, M. A. (2000). Empowerment theory: Psychological, organizational and community levels of analysis. Dans J. Rappaport et E. Seiderman (Eds.), *Handbook of community psychology* (pp.43-63). New York: Kluwer Academic/Plenum Publishers.
- Zimmerman, M. A., & Perkins, D. D. (1995). Empowerment theory, research and application. *American Journal of Community Psychology*, 23 (5), 569-579.

À propos des auteurs

Yann Le Bossé est professeur agrégé à l'Université Laval. Ses travaux portent essentiellement sur l'approfondissement des connaissances autour du phénomène du développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités (empowerment).

Line Vandette est professionnelle au Laboratoire de recherche sur le Développement du Pouvoir d'Agir des personnes et des collectivités (LADPA) de l'Université Laval.

Marcel Arteau et Lorraine Gaudreault sont intervenants à la coopérative de travail en recherche et en animation populaire: Anim'Action.

Kathy Deschamp est chargée de projet à la coopérative d'Animation.

Correspondence address M. Yann Le Bossé Département des fondements et pratiques en éducation Pavillon des Sciences de l'éducation, local 674, Université Laval, Québec, Canada G1K 7P4 Courrier électronique : <Yann.LeBosse@fse.ulaval.ca>.